



LA PARTIE PATRONALE INCAPABLE D'AVANCER DE NOUVEAUX MOYENS DE PRESSION

Les 6 et 7 janvier, nous retrouvons les représentants patronaux en négociation. Ils nous ont présenté une nouvelle offre globale. Cependant, pour l'essentiel, cette offre est identique à la précédente!

Malgré les compromis que nous avons présentés en décembre dans notre dernier dépôt global, en comparaison avec le projet initial, la partie patronale maintient toutes ses demandes; en particulier celles qui auraient pour effet de diminuer la rémunération des paramédics.

En résumé, le gouvernement continue de nous prendre de haut. Il croit que nous finirons par lâcher et par accepter tous les reculs qu'il veut nous imposer. Nos employeurs sont présents à la table. Muets, ils assistent à ce triste théâtre. Il est grand temps que tout ce beau monde prenne ses responsabilités et fasse en sorte que des mandats sérieux tombent à la table de négociation.

L'heure n'est plus aux rencontres cordiales pour échanger sur des virgules. Nous nous attendons à ce que nos vis-à-vis obtiennent rapidement les mandats nécessaires afin d'avancer et de conclure un règlement. Dans ce contexte, nous entreprendrons de nouveaux moyens de pression, dès le 8 janvier.

Toutes les consignes relatives à ces nouveaux moyens transiteront par la structure de mobilisation. Informez-vous auprès de votre délégué-e.



Le 7 janvier, à Amos, les paramédics ont pris la rue pour enterrer les demandes patronales de recul. Une marche funèbre s'est tenue du Centre hospitalier d'Amos jusqu'au bureau de la députée caquiste Suzanne Blais, afin de dénoncer la situation alarmante dans le secteur préhospitalier.